

Conseil communal

Décisions du conseil du 10 avril 2014

- > Le conseil adjuge les travaux suivants, relatifs au parking des Masses
 - o Electricité et fourniture de la lustrerie à l'entreprise Régent SA
 - o Electricité, fourniture des tableaux à l'entreprise Fauchère tableaux électriques SA
 - o Electricité, éclairage de secours à l'entreprise Mapco SA
 - Electricité, détection incendie à l'entreprise DES SA
 - o Serrurerie à l'entreprise Margelisch & Chabbey & Cie SA
 - Glissières de sécurité de type A à l'entreprise Seroc SA

Le conseil décide également de ne pas commander de store à rouleau pour la porte d'entrée pour l'instant.

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. Pierre-Henri Garboli et Mme Béatrice Dubosson pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale à La Crête, Hérémence
 - o M. et Mme Raphaël et Nathalie Capt (Georges) pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale à Euseigne
 - La société Genolet Promotion SA pour la construction d'un immeuble résidentiel affecté à l'habitat permanent à La Condémine (Mâche)
 - o M. Gratien Mayor par le bureau d'architecture Grégoire Comina pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale é Euseigne
 - M. Dominique Faibella pour l'aménagement d'un atelier mécanique et le changement d'un chauffage à mazout par un chauffage à pellets à Hérémence